

PORT DE LA SINOPE DE QUINEVILLE-LESTRE

1 – Cheminement des engins : (côté Quinéville)

La pelle circule entre le port et le camping (photo n° 1).

2 – Positionnement de la pelle mécanique pour l'extraction du sable :

La pelle intervient sur la digue (photo n° 2), contourne le poteau (photo n° 3) et vient se positionner sur le sable (photo n° 4) mais jamais dans le lit du cours d'eau. Le bras de la pelle extrait tout le sable côté Quinéville et extrait au plus loin qu'elle peut côté Lestre (photo n° 5) mais ne traversera pas le chenal ni côté plage ni par la départementale et le pont car les engins sont trop lourds.

3 – Planning prévisionnel d'intervention :

Moment le + favorable à la faune et à l'environnement.

4 – Moyens de surveillance :

Pas de rechargement de plage ; l'évacuation des sables se fera au plus droit et au large à marée basse.

5 – Moyens de surveillance pour s'assurer de l'absence d'impact sur l'environnement :

Présence d'un élu qui, s'il apercevait une anomalie, ferait interrompre le travail.

En conclusion, la plage sera sécurisée pendant les 2 jours de travail aux heures d'intervention ; des photos seront prises lors des dépôts du sable au large à marée basse et après la marée pour montrer que les dépôts se seront évacués naturellement. Au regard des difficultés techniques pour intervenir côté Lestre, le désensablement ne sera fait que côté Quinéville.

A Lestre,









3





H





5

SYNDICAT PORT DE LA SINOPE
60910 L'ESTRE QUINEVILLE